

Conseil de Ligue

Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table

29 juin 2024 – COULOUNIEIX-CHAMIERES (24)

Début du conseil à 10h00

Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil de Ligue

Présents : Arnaud BRUN, Cyril CHAVANT CD24, Mario D'ALMEIDA, Philippe DUMONTEIL, Jean-Marc ESCALLE CD23, Benoît GANDREUIL, Vincent LABARBE, Christèle LACROIX, Arnaud LAPEYRE, Michel LAVALLÉE, Daniel MARCHAND, Stéphanie MORA CD40, Philippe PALISSE, Gilles POREL, Svend STREENSTRUP, Julien TESSEYRE CD19, Miguel VICENS, Denis WEISS CD17

Invités : Jacques MOMMESSIN, Ambre POUYET, Sandrine ROUBINET

Excusés : Catherine BERTRAND, Christophe BULKA CD16, Jean-François DENDONCKER, Jean-Paul DUMAS, Patrick DUMET CD87, Mélanie D'ALMEIDA, Éléonore FLORY, Luce GELLIBERT, Robert GENESTE CD47, Patrice JOUETTE CD33, Pierre LEFEBVRE, Jamy LHOSTE, Philippe LION, Vincent LORIOU CD79, Nadine NURDIN, Jean-Claude PICARD CD64, Stéphane PIGEONNIER, Stéphane POUSSET CD86, Thierry RAGALEUX, Arnaud VALIÈRE, Maurice VIDAL,

Informations du Président de la Ligue : Conseil fédéral du 22 juin 2024 :

- La FTT réfléchit à un regroupement des tournois (nationaux, régionaux ou départementaux) sous forme de labellisation. Les clubs qui le souhaiteraient pourraient demander une labellisation de leur tournoi (qui devrait coûter moins cher que l'homologation). Cette labellisation permettrait au club organisateur d'accueillir tous les licenciés de France, même sur un tournoi départemental. Un certain nombre de points sont encore à l'étude pour ce projet.
- Changement des catégories vétérans, faire évoluer les catégories d'âge actuelles (10 ans par catégorie) vers les catégories internationales (5 ans par catégorie) ; mais dans les compétitions cela ne concerne que les vétérans à partir de V3.
- Système de qualification aux France Vétérans refusé ce sera réexpliqué la prochaine fois, le système de qualification qui était proposé, deux par catégories et les autres qualifiés directement sur leurs résultats au critérium fédéral.
- Changer la désignation des championnats de France vétérans (remplacer « vétérans » par « masters ») n'a pas été accepté.
- Acceptation du nouveau site internet fédéral.
- Tous les contrats d'équipement, textile, balles et sol. Changement d'équipementier, ce n'est plus Victas mais Tibhar. Les balles restent Donic et le sol reste Gerflor.
- Au niveau du championnat par équipes : l'instance dirigeante compétente peut décider de modifier l'attribution des points : actuellement c'est 1 point par victoire et 0 point par défaite ; ce pourrait être 2 points par victoire si l'adversaire est présent, 1 point par défaite et 0 point si absent.

Commission Sportive Régionale

Moyennes des kilomètres sur la saison 23/24 : PN : 1175, R1 : 960, R2 : 900, R3 : 775.

Il est rappelé que des fiches « mémo » sont disponibles sur le site de la ligue sur la page dédiée au championnat par équipes. Celles-ci synthétisent un certain nombre de règlements dans le but d'apporter aux dirigeants et capitaines d'équipes les réponses aux questions qui sont le plus souvent posées. D'autres fiches sont en cours de préparation.

Bilan de la saison 2023 – 2024 :

- Changement de la procédure de constitution des poules il y a à peu près un an, c'est très efficace car on a peu de retours des clubs ;
- Beaucoup plus réactif, toujours à l'écoute c'est pour cela qu'on a fait les fiches mémos, on essaie toujours de répondre sous 48 h aux différentes demandes faites par les clubs, les comités ou les joueurs ;

- Évoqué aussi lors du dernier CL et réalisé depuis la seconde phase : élargissement de la CSR à un membre de chaque comité ;
- Automatisation du compte-rendu afin d'être beaucoup plus réactif pour la publication du Compte Rendu ;
- Comme annoncé lors du dernier CL, modification de la procédure de montées des départements à la fin de chaque phase : toujours 32 montées des départements ;
- Les Titres Régionaux sont redevenus obligatoires, c'est un tirage au sort intégral le jour de la première journée de la division
- Pour les barrages : en terrain neutre pour la 1^{ère} phase et toujours sur le lieu des titres en 2^{ème} phase.

Pour chaque compétition, faire une petite visio pour débriefer : qu'est-ce qui s'est passé ? qu'est-ce qui ne s'est pas bien passé ? qu'est-ce qu'on peut mettre en place ?

Un délégué au niveau Ligue présent sur les compétitions régionales majeures.

Mise en poules du Championnat : Arnaud rappelle la procédure de mise en poule.

Informations 2024 – 2025 :

- Horaire national du championnat par équipes c'est 16 h ;
- Les concordances-oppositions : date limite jusqu'au 15 juillet 2024 y compris les clubs qui n'ont pas d'équipes en régionale ;
- Pour la prochaine équipe être encore plus à l'écoute des clubs, des joueurs et des comités ;
- Les réunions de CSR se dérouleront le lundi suivant la journée de championnat, avec un compte rendu disponible sur le site le mercredi au plus tard ;
- MEPC : Michel TURCK à l'origine de l'application MEPC arrête ses fonctions. Nous allons donc devoir réfléchir à une nouvelle méthode pour la constitution des poules à partir de 2025-2026. Cette application était notamment très utile dans le calcul instantané du kilométrage pour chaque équipe.

Organisations régionales 2024 – 2025

La commission organisation s'est réunie ce lundi 24 juin pour l'attribution des compétitions pour la prochaine saison. Parmi les demandes des clubs, 1 seul club ne s'est pas vu attribuer de compétition. Il sera rappelé la saison prochaine que les clubs doivent demander au moins 2 compétitions pour être plus sûr d'être choisi.

La liste présentée par la commission est validée à l'unanimité.

Nominations JA2 : Ont été formés cette saison :

- BONJEAN Pierre ;
- CARRE Deborah ;
- CHAMBRE Pascal ;
- DEMOULIN Delphine ;
- GEORGES Denis ;
- POUSSET Kevan ;
- CHAEFFER Romain ;
- STEVANCE Pierre-Louis.

La liste est validée à l'unanimité.

Gestion des labels : Référents régional : Christèle LACROIX et Hervé JOUANNEAUX.

La campagne de labellisation des clubs a démarré ce lundi 17 juin. Les clubs ont jusqu'au 17 juillet inclus pour déposer les demandes.

Rétroplanning 2024 :

- Périodes de dépôt des demandes par les clubs : du 17/06 au 17/07 ;
- Période d'instruction des demandes par les ligues et la FFTT : 17/07 au 30/08 ;
- Labellisation et remise des supports de communication : 30/08 au 15/09.

Mérites Régionaux : La Ligue souhaite remettre en place les mérites régionaux qui seraient proposés à l'Assemblée Générale du 14 septembre. Les comités doivent nous faire parvenir leurs demandes au plus tard pour le 15 Juillet.

Formation SPIDV2 : à ce jour une douzaine de personnes sont intéressées ce n'était qu'un sondage. À la rentrée La Ligue proposera des dates et une organisation de cette formation.

Rappel aux Comités : n'oubliez pas d'adresser à la Ligue, le compte rendu de votre assemblée générale électorale ainsi que la constitution de vos comités directeurs afin que la ligue puisse mettre à jour ses fichiers.

Nouveaux présidents ou présidents renouvelés suite aux assemblées générales des comités :

- Comité des Landes : Stéphanie MORA ;
- Comité des Pyrénées-Atlantiques : Jean-Claude PICARD ;
- Comité de la Vienne : Christian GENDRAUD ;
- Comité de la Haute-Vienne : Patrick DUMET ;
- Comité de la Charente : Christophe BULKA ;
- Comité de la Gironde : Patrice JOUETTE.

Trophée Féminin : La Ligue Nouvelle Aquitaine ainsi que la commission régionale féminine ont souhaité mettre à l'honneur une féminine lors de l'AG électorale du 14 Septembre 2024. Chaque comité est invité à proposer une féminine qu'il souhaiterait honorer par cette distinction.

Les critères de sélection :

- Nombre d'années en tant que : bénévole, joueuse, autres ... ;
- Nombre d'années licenciée à la FFTT ;
- Niveau et fonction de responsabilité (club, comité, région).

Actuellement 3 réponses

Pourcentage des féminines sur la Ligue : 13,3% en baisse

Le 3 juillet 2024, la Ligue reçoit la fédération pour une réunion à Moulereins avec Malory LASNIER et Eric FOURNIÉ, bilan sur les deux années de convention FFTT/Ligue/Comités sur le poste de développement.

Les comités ont été invités, 9 comités sur 12 seront représentés.

Départ à la retraite de Jacques : n'ayant plus de mise à disposition d'un cadre d'état, la Ligue souhaite solliciter la FFTT afin d'avoir une aide financière comme c'est le cas dans d'autres ligues.

Jacques dresse un petit bilan des ses 40 années passées au service du Ping. Il remercie tous les membres de la ligue, élus et salariés, pour ces années passées à leur côté. Bien qu'à la retraite il restera en contact avec le ping.

La tarification a évolué pour les arbitres nationaux, elle passe de 0,13€ à 0,25€ du kilomètre.

La tarification des arbitres augmente pour la PRO.

Pour information, la Ligue a augmenté tous les tarifs vacation pour la saison 24-25.

Patrice JOUETTE : au prochain conseil de ligue, le règlement de la gestion de la CRA sera soumis au vote.

Le conseil se termine à 11h45

Daniel MARCHAND



Président

Philippe DUMONTEIL



Vice-Président délégué